

# PhD SUMMER SEMINAR

L'harmonisation  
européenne des  
législations sur  
l'insolvabilité

CHAIRE JEAN  
MONNET EURINS

Du 2 au 4 septembre  
2026 - Manufacture des  
tabacs



# CHAIRE JEAN MONNET EURINS

**Eugénie FABRIÈS-LECEA est titulaire de la Chaire Jean Monnet « Droit européen de l'insolvabilité : les défis de l'Europe » (EURINS)**



## Qu'est ce qu'une Chaire Jean Monnet ?

Une Chaire Jean Monnet est une distinction décernée par la Commission européenne qui récompense l'excellence des études européennes menées dans un domaine qui présente de l'intérêt pour l'Union européenne. Une subvention est allouée pour trois ans afin de financer des activités de formation et de recherche.

## Quel est l'objet de la Chaire EURINS ?

La Chaire EURINS est consacrée au « Droit européen de l'insolvabilité : les défis de l'Europe ». Face aux nouveaux enjeux pour l'Union européenne soulevés à la fois par le Brexit et par les risques accrus des défaillances économiques des entreprises en Europe dans un contexte post-pandémie Covid 19, la Chaire EURINS renforce les études européennes et la recherche existantes en droit de l'insolvabilité à travers trois axes d'actualité :

1. le droit international de l'insolvabilité de l'Union européenne,
2. l'harmonisation des droits nationaux de l'insolvabilité,
3. l'expertise sociale en droit européen de l'insolvabilité.

Pour ce faire, la Chaire EURINS est une Chaire qui forme à travers divers enseignements de spécialité, une summer schools et des podcasts, inspire avec la publication de travaux, un colloque international et un PHD summer seminar, et transforme avec un Diplôme universitaire en expertise sociale des entreprises en difficulté (ESALED).

<https://www.chaire-eurins.fr>



# SÉMINAIRE DOCTORAL D'ÉTÉ

## Le PHD summer seminar, une opportunité unique de se former à la recherche collective

Le séminaire doctoral d'été de la Chaire Jean Monnet EURINS est destiné à la jeune recherche travaillant sur la problématique de l'insolvabilité des entreprises en lien avec le Droit de l'Union européenne. Il a pour objet de leur permettre à la fois de présenter leurs travaux devant un public averti, et de réfléchir et rédiger ensemble, dans le cadre d'ateliers encadrés, des propositions en vue de la transposition prochaine en droit français de la Directive (UE) 2026/799 dite "Insolvabilité III".

Le travail remis en fin de séminaire fera l'objet d'une publication par un éditeur français. Ce sera également l'occasion pour eux d'assister à une ou plusieurs conférences d'universitaires reconnus pour leur expertise en ce domaine.

---

## Prérequis

La participation au séminaire doctoral d'été requiert des aptitudes en droit de l'insolvabilité, et une initiation au droit de l'Union européenne et/ou au droit international privé. Il est ouvert aux doctorants travaillant sur ces thématiques et aux étudiants en Master ayant rédigé, ou ayant pour projet la rédaction, d'un mémoire en lien avec les thèmes du séminaire.

Une compréhension orale du français est nécessaire.

# PROGRAMME

---

**02/09**

13h30-18h

---

PRÉSENTATION  
DES TRAVAUX  
DE LA JEUNE  
RECHERCHE

---

**03/09**

8h30-17h

---

ATELIERS ET  
CONFÉRENCES

---

**04/09**

8h30-13h

---

ATELIERS ET  
REMISE  
SOLENNELLE  
DES TRAVAUX  
DU SÉMINAIRE  
DOCTORAL

# APPEL À PARTICIPATION

## Informations pratiques pour les participants hors UT Capitoile

Les publics cibles du séminaire sont les doctorants et les étudiants en Master dont les travaux de thèse ou de mémoire sont en lien avec la thématique du séminaire.

Les candidats doivent présenter leur sujet de thèse ou de mémoire de master en lien avec la thématique, indiquer l'année de thèse ou de mémoire, le nom du directeur de thèse ou de mémoire et l'état d'avancement des travaux ou leur plan.

**Candidatures à envoyer avant le 1er juillet 2026 au mail suivant : [eugenie.fabries-lecea@ut-capitoile.fr](mailto:eugenie.fabries-lecea@ut-capitoile.fr)**

**Engagement pédagogique :** Les participants sont tenus d'être présents à chacune des séances de formation. Pour les doctorants d'UT Capitoile, cette formation sera validée au titre des formations proposées par l'école doctorale.

Langues de travail : français

Langue parlées : français et anglais

Langues des conférences : français

Aucun frais d'inscription

Les frais de déplacement et de séjour restent à la charge du participant (à l'exception des petits-déjeuners et déjeuners)

---

## Contacts

Organisation pratique de l'école d'été :  
[adeline-marie.saint-amand@ut-capitoile.fr](mailto:adeline-marie.saint-amand@ut-capitoile.fr)

Aspects pédagogiques :  
[eugenie.fabries-lecea@ut-capitoile.fr](mailto:eugenie.fabries-lecea@ut-capitoile.fr)

